

Règlement – Descente en canoë sur l’Epte - Canoepte

Tout canoïste s’engage à respecter scrupuleusement les conditions énumérées ci-dessous :

Ajustez et conservez votre gilet de sauvetage.

N’abandonnez aucun déchet dans la rivière.

Prenez connaissance du parcours et des consignes avec le plan fourni (embranchements, cascade, etc...).

Portez des chaussures fermées, crocs (pas de tongs).

Chaque canoïste (y compris les enfants) s’engage à savoir nager au moins 25 mètres et être apte à mettre la tête en immersion. Les personnes responsables de mineurs attestent que ces derniers remplissent ces conditions légales.

Vous êtes responsables des biens personnels que vous emportez sur l’eau (lunettes à assurer avec un cordon, portable, etc...). Il est interdit de se baigner ou de chavirer volontairement (la rivière est parfois peu ou très profonde et il peut y avoir des objets pointus comme des piquets métalliques d’anciennes barrières à certains endroits). **Les berges sont toutes privées, il est donc strictement interdit de débarquer.**

Vous êtes responsables du matériel qui vous est confié, toute perte ou détérioration sera facturée. Une personne par groupe doit laisser une pièce d’identité en caution matériels au moment du paiement.

Au moins, une personne par groupe doit être munie sur l’eau d’un téléphone portable (en cas de besoin, les numéros de Canoepte figurent sur le plan).

Au niveau de la chute d’eau sur le 1er parcours (Dangu à St Clair), mieux vaut débarquer à gauche, sur la berge en herbe et tirer le canoë sur quelques mètres puis réembarquer. Il est impératif d’adopter cette attitude de prudence avec des mineurs ou en cas de doute sur votre niveau. Sinon, si le débit d’eau vous paraît suffisant, ralentissez d’abord pour repérer le meilleur passage (celui du centre) et lancez vous bien en ligne. Soyez prudents, en cas de chavirage vous pouvez vous faire mal sur les rochers.

Si vous rencontrez des pêcheurs, respectez leur activité en vous éloignant de leurs lignes, cessez de pagayer, gardez le silence et soyez courtois, l’avenir de l’activité passe par là.

Attention, vous devez effectuer le parcours dans un temps raisonnable soit 2 heures maximum (+ ou -15 mn), ce qui suppose de ne pas s’arrêter. Tout retard compris entre 15 mn et 45 mn entraînera une majoration de 50 % du prix de la descente. Si le retard est supérieur à 45 mn, une nouvelle majoration de 25 € par heure sera appliquée. Comprenez que les retards importants désorganisent toutes nos descentes en décalant les départs.

En cas d’arrivée en avance, attendez-nous et prévenez-nous par téléphone pour que nous venions, si possible, plus tôt vous récupérer ainsi que votre matériel. Avant de rentrer chez vous, n’oubliez pas de demander à récupérer votre pièce d’identité.

Toute l’équipe de Canoepte vous souhaite une très agréable descente !

NOM : _____ Prénom : _____ Date : _____ / _____ / _____ Horaire de la descente : _____	<i>Signature précédée de la mention « lu et approuvé »</i>
---	--